

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Séance du 10 février 2020 – 20h30
Salle du Conseil – Mairie Rue de l'église 01480 Savigneux

Présents :

M. BREVET Jean-Pierre, M. COINTY Daniel, Mme DUCROUX Michèle, M. GARNIER Gilles, Mme KLEIN Brigitte, Mme OVISTE Marie-Claude, M. PORTHE Guillaume, M. RIGAUDIE Jean-Marc, Mme SEVE Corinne, M. SIMMINI Richard, M. VIGNARD Daniel

Procuration(s) :

Mme CHAUVOT Stéphanie donne pouvoir à M. GARNIER Gilles, Mme GONNARD-BOSDEVEIX Chrystelle donne pouvoir à Mme OVISTE Marie-Claude

Absent(s) :

Mme BOURGEOIS-RIOU Caroline

Excusé(s) :

Mme CHAUVOT Stéphanie, Mme GONNARD-BOSDEVEIX Chrystelle

Secrétaire de séance : M. BREVET Jean-Pierre

Président de séance : M. VIGNARD Daniel

1 - Compte rendu de la Séance de Conseil du 9 janvier 2020 :

Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil se prononcent sur le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 janvier 2020.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Compte rendu des réunions des structures intercommunales :

Les membres du conseil sont informés des réunions des différentes structures intercommunales qui se sont déroulées durant le mois de janvier.

Réunion de Bureau de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée :

- Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire : la CCDSV dégage sur 2019 une Capacité Auto-Financement de plus de 900 000 €
- Vote des budgets au conseil communautaire de la semaine 8.
- Retour favorable du commissaire enquêteur sur le SCOT, aucune remarque.

Monsieur le Maire, invite Richard SIMMINI Vice-président délégué au développement économique à présenter un bilan des réalisations du mandat sur ce sujet.

- Depuis 2014, 70 entreprises ont été accueillies soit près de 1000 emplois créés.

- Zone Civrieux la quasi-totalité des parcelles sont vendues, pour la zone de Montfray préparation de la commercialisation de la 2ème tranche qui se fera en régie directe par la CCDSV.
- Le prochain mandat devra voir engager un gros travail sur la valorisation et réhabilitation des friches industrielles.
- L'extension de la zone de Savigneux sera aussi au programme du prochain mandat, y compris le rachat d'une partie du terrain qui est actuellement la propriété de la Commune, ce qui sera source de recette pour celle-ci.
- Ce sera également l'occasion de raccorder la RD 904 et la RD44 pour soulager la circulation à l'entrée du village.

Réunion de la « commission déchets » de la CCDSV qui reprend les compétences du SMICTOM à Massieux le 15 janvier 2020. C'était la première réunion de cette commission, elle avait pour but une présentation générale du nouveau fonctionnement.

Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône :

- depuis le 1er janvier 2020 le syndicat a intégré le syndicat d'eau potable de Montmerle 3 Rivières. Ainsi il représente à présent : 67 communes et quelques 40 000 abonnés, 90 400 habitants et un volume d'eau distribuée de plus de 6 millions de m3 en 2018.
- 2 nouveaux vice-présidents, sont élus pour représenter ces nouveaux usagers, pour un mois et demi seulement, portant le comité directeur à 15 personnes.
- Analyse financière du syndicat : la Capacité d'autofinancement est en augmentation, ce qui permettra de réhabiliter ou créer plus de canalisations.
- Pour ce qui concerne Savigneux une nouvelle canalisation sera posée Chemin de Grange Porte.
- Le prix de l'eau sur le territoire du syndicat est établi en moyenne à 2,26 € avec un écart de tarif qui va de 2,15 € à 2,69 €, un lissage sur quelques années va être initié, un groupe de travail est chargé d'élaborer la méthode.
- Investissements 2019 : 8 171 000 €uros avec notamment la réalisation en cours du château d'eau de Lapeyrouse qui accuse un fort retard sur sa mise en service.
- A noter que le département est toujours en vigilance sécheresse, malgré l'hiver, il y a donc un risque de restrictions d'eau dès le printemps.
- Les services administratifs du syndicat devraient établir leurs bureaux à Saint-Trivier-sur-Moignans.

3 - Compte rendu des décisions du Maire, prises en janvier 2020 en matière de commande publique :

Libellé de la dépense	Fournisseur	Montant (TTC)
Produits d'entretien pour restaurant scolaire	Pierre Le Goff	636,73 €

4 - Compte rendu des décisions prises en matière d'urbanisme :

Les membres du Conseil sont informés des dossiers d'autorisation d'urbanisme, déposés en mairie durant le mois de janvier 2020 ainsi que des décisions rendues.

5 - Compte rendu des décisions prises en matière de droit de préemption urbain :

Les membres du Conseil sont informés des dossiers de déclaration d'intention d'aliéner (droit de préemption), déposés en mairie durant le mois de janvier 2020 ainsi que des décisions rendues.

6 - Demande de subvention au Conseil Régional :

Le Maire rappelle à l'assemblée, que celle-ci a délibéré le 13 décembre 2018 pour valider le projet de réhabilitation de la salle polyvalente et l'autoriser à entreprendre toute démarche afin de solliciter des

subventions dans le but de financer ce projet qui était alors évalué à environ 366 960 € TTC soit 305 800 € HT.

À ce jour compte tenu des contraintes techniques relevées par l'équipe de maîtrise d'œuvre, le projet est estimé à 677 783 € TTC soit 564 819,24 € HT.

Répartis comme suit :

Maîtrise d'œuvre : 77 331, 88 € TTC soit 64 443,24 € HT

Travaux : 600 451, 20 € TTC soit 500 376 € HT

Monsieur le maire propose que soit déposé un dossier auprès des services du Conseil Régional dans le cadre du dispositif « contrat ambition région ».

C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de soutien financier pour ce dossier, auprès du Conseil Régional, pour un montant d'au moins 100 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

A L'UNANIMITE :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention de 100 000 € auprès du Conseil Régional

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Dénomination de la salle polyvalente municipale :

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales, lequel dispose que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant que le bâtiment communal désigné habituellement comme la "salle polyvalente", n'a jusqu'à présent par fait l'objet d'une dénomination précise,

Considérant que l'élaboration de cet équipement municipal, construit entre 1983 et 1984, est le fruit des mandatures de Monsieur Raymond SANLOUP, Maire de Savigneux de mars 1971 à mars 1989.

Monsieur le Maire, rappelle que le Maire honoraire, Raymond SANLOUP, disparu récemment en janvier de cette année a été le porteur de l'édification de cette salle polyvalente, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.

Aussi il propose aux membres du conseil municipal de baptiser ce bâtiment : "Espace Raymond SANLOUP", afin d'honorer sa mémoire et les quelques 18 années (30 années en tant qu'élue) d'investissement de Monsieur SANLOUP au service de la municipalité sabinienne.

L'accord de la famille ayant été recueilli au préalable par Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver la proposition qui lui est faite de baptiser la salle polyvalente du nom de :

"Espace Raymond SANLOUP"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la dénomination de la salle polyvalente proposée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Travaux en cours :

L'entreprise Michaud fait l'entretien régulier du chauffage de l'école et il est nécessaire de faire effectuer un débouage de l'installation. L'opération est coûteuse : 5 630, 23 € pour l'école primaire. Un devis complémentaire sera demandé pour la maternelle.

Hôtel Carpe Diem : Un accident est survenu dans le courant du mois, un véhicule en stationnement, dont le frein de parking était mal serré, a dévalé la rue de l'église et a terminé sa course dans le garde-corps de l'entrée de l'Hôtel, un devis de réparation a été obtenu pour 744 €TTC. Ce devis a été transmis à l'assurance, la réparation sera commandée, dès réception de sa réponse.

L'entreprise Fran Façade a prévu de refaire la façade de la Résidence des Anciennes Ecoles la dernière semaine de février.

Dossier accessibilité : les travaux sont terminés pour la mairie, la salle culturelle et la bibliothèque.

Voirie : le fossé Chemin de la Pierre sera fait cette semaine.

Le marché de fauchage et élagage des chemins communaux sera relancé pour 3 ans car il arrive à échéance.

9 - Questions diverses :

- Un point est fait sur le résultat budgétaire de l'exercice 2019
- Les comptes administratifs, de gestion 2019 et le budget primitif 2020 seront votés début mars
- La commission finances se réunira le lundi 24 février 20h00
- Le scrutin est organisé pour le 1er tour le 15 mars, notamment les permanences de tenue du bureau de vote
- Prochain conseil le 5 mars 2020

La séance est levée à 21h50

Fait à SAVIGNEUX
Le Maire,
Daniel VIGNARD

